

RÉFÉRENT HANDICAP

ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi impose désormais la nomination d'un **Référent Handicap dans les organisations de plus de 250 salariés.**

Cette formation permet d'engager une **exploration à 360° du sujet** en s'appuyant sur l'expérimentation et l'analyse de cas pratiques pour mieux comprendre les réalités du handicap et ses impacts dans le quotidien professionnel.

Mieux outillé et bien préparé à adopter les bonnes pratiques de suivi, de communication et de posture, la personne en charge de la mission de Référent Handicap sera ainsi à même de construire son plan d'actions.

Objectifs de la formation

- Maîtriser l'environnement du handicap au travail
- Comprendre les impacts des handicaps sur la capacité à occuper le poste de travail
- Acquérir les réflexes appropriés pour garantir une intégration optimale
- Intégrer, accompagner, maintenir dans l'emploi
- Savoir mettre en place une communication adaptée
- Activer le bon réseau d'acteurs avant et après l'arrivée du collaborateur
- Formaliser son plan d'actions



Méthode et pédagogie

>> Apports théoriques : typologies de handicap, impacts au travail, attitudes adaptées, loi, aménagements et compensations, acteurs internes et externes...

>> Echanges d'expériences entre participants

>> Ateliers ludiques et expérimentations

Public cible

Référent Handicap et toute personne en charge de l'accueil d'une personne en situation de handicap ou qui souhaite participer à la politique inclusive

Durée

2 journées (12 heures)

Participants

Maximum 15 participants

Lieu

Dans vos locaux ou en distanciel

Tarif

3 000€ HT la session de 2 jours
Frais de déplacement à prévoir hors région parisienne

Les + de la formation

> Animation par l'une des créatrices des outils pédagogiques KESKI
> Formule présentielle ou distancielle
> En formule présentielle, remise d'un jeu de cartes Les Invisibles et du dépliant RQTH : Mode d'Emploi

RÉFÉRENT HANDICAP

ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Envoi d'un questionnaire aux participants par mail, 10 jours avant la formation, pour recueillir les attentes particulières

JOUR 1

- **Maîtriser la réglementation relative au handicap et à l'emploi**
 - L'évolution apportée par les différentes lois Handicap
 - Emploi des travailleurs en situation de handicap : les notions clés d'OETH, RQTH, aménagement raisonnable...
- **Mieux connaître les différentes typologies de handicap et leurs impacts**
 - Les différentes familles de handicap, leurs impacts et les moyens de compensation
 - Les idées reçues sur le handicap versus la réalité
 - Les freins liés à l'acceptation du handicap
- **Elaborer un processus d'intégration inclusive**
 - Du recrutement au suivi, toutes les étapes du processus
 - Focus Recrutement et Handicap
 - Focus Compétences et Handicap
 - Focus Handicap et emploi

JOUR 2

- **Adopter une posture Handi-Accueillante**
 - Posture et outils
 - Notion de secret, confidentialité et discrétion
 - Niveau d'information et communication (individuelle/équipe)
- **Identifier et mobiliser les acteurs clés au service du handicap**
 - Les ressources internes, comment les mobiliser ?
 - Les ressources externes, à qui s'adresser à chaque étape ?
- **S'engager sur le handicap**
 - Dispositifs et bonnes pratiques pour assurer le suivi des salariés en situation de handicap ou de fragilité
 - Sensibiliser à différents niveaux : enjeux et panorama des outils à disposition
 - Structurer son plan d'actions